TREILLIÈRES

Magazine d'informations municipales // N°94 // septembre 2022

VILLE ET VILLAGES



EN IMAGES





Avec la fête de la rentrée, organisée pour la deuxième année consécutive par la Ville de Treillières, les habitants ont pu se rendre compte de la richesse et de la variété du secteur associatif. Le Forum des associations et le marché fermier qui se sont tenus le matin du 3 septembre dernier, salle Héraclès, a une fois de plus réuni les bénévoles et les potentiels futurs adhérents. Durant une grande partie de la journée, les accueils de loisirs tenaient leurs portes ouvertes dans les trois écoles de la rue Étienne-Sébert, au local Ado'Gesvres et au «LOCAL» jeunes situé rue Simone-de-Beauvoir. Là aussi, les habitants venus, pour la plupart en famille, ont pu rencontrer les équipes d'animation de la Ville, découvrir les espaces de jeux et les programmes d'activités proposés cette année. Le bourg a ainsi été rythmé par le son d'une joyeuse fanfare – qui a déambulé dans ce secteur de la ville – avant de laisser place, en fin de journée, au concert énergique du groupe Mü, suivi du spectacle des Masters Show. En raison de la sécheresse des sols et de la végétation, la ville de Treillières a préféré reporter le feu d'artifice aux fêtes de fin d'année.

Le saviez-vous?

La Ville organise chaque année au dernier trimestre une cérémonie pour accueillir les nouveaux habitants et leur présenter la commune. Cette rencontre conviviale, donnant l'occasion d'échanges avec les élus, se déroule lors d'une matinée, au cours de laquelle un cadeau de bienvenue est remis. Pour vous inscrire, rendezvous à l'accueil de l'Hôtel de Ville.





Photos: Ollmedia

TREILLIÈRES

VILLE ET VILLAGES MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE TREILLIÈRES

NUMÉRO 94 : SEPTEMBRE 2022 | Dépôt légal à parution.

Directeur de publication : Alain Royer | Rédacteur en chef : François Gadbin Réalisation / Impression : Goubault Imprimeur | Tirage : 4 700 exemplaires | Crédits photo : ville de Treillières, Ollmedia, SD, Adobe Stock | Distribution : Weber Mairie de Treillières 57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

www.treillieres.fr | 1 0 | villedetreillieres





ÉDITO

SOMMAIRE

4-7 EN ACTION



8-12 FOCUS

Solidarité : actions renforcées pour les plus fragiles



13-15
AU QUOTIDIEN



16-17
AGENDA & CULTURE

18 EXPRESSION LIBRE

19 En pratique



UNE RENTRÉE À ENJEUX



Alain Royer, Maire de Treillières

Chères Treilliéraines, chers Treilliérains

'été est terminé. Un été de tous les dangers... Guerre aux portes de l'Europe avec les conséquences économiques que nous découvrons un peu plus chaque jour... Guerre contre la sècheresse... Guerre contre les incendies qui ont fait plusieurs victimes parmi les équipes qui les combattent... Guerre contre cette canicule et ses vagues successives qui, à l'instar de la COVID, n'en finissent pas... À Treillières, la solidarité orches-

trée par le CCAS a une nouvelle fois pris soin de nos aînés, des personnes isolées ou en grande fragilité face à ces températures inhabituelles... Je remercie du fond du cœur toute l'équipe!

La solidarité a une nouvelle fois pris soin de nos aînés

Un grand merci également à l'ensemble des services voiries et espaces verts qui a su adapter cet été ses heures de travail, afin de poursuivre et renforcer notre action pour mettre en valeur notre cadre de vie, maintenant ainsi l'exigence d'un entretien harmonieux et durable.

À Treillières, la rentrée a été festive, et vous étiez nombreux, le 3 septembre dernier, à vous inscrire ou découvrir de nouvelles activités lors du forum animé par les associations. Nombreux également à répondre présents à la deuxième "Rentrée en Fête" pour découvrir l'ensemble des espaces et services jeunesse ; et toujours plus nombreux à prolonger l'été lors de la soirée en famille et entre amis. Créer du lien est dans notre ADN, ne le rompons pas !

Pour mon équipe et moi-même, la rentrée était studieuse avec les réalisations en cours à venir : inauguration du «LOCAL» jeunes, étude d'un tiers lieu, nouveaux locaux de l'école de musique, extension du multi accueil... Par ailleurs, afin de développer et d'améliorer la qualité des services publics, notre équipe municipale peut compter sur des effectifs municipaux consolidés et des directions au grand complet qui nous accompagnent dans la mise en place du programme pour lequel nous avons été élus.

Que cette période vous trouve, vous et vos proches, en bonne santé et prêts à relever les défis d'une nouvelle année scolaire, associative et solidaire!

Le Maire, Alain Royer

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES

Un été bien OCCUPÉ



Quelques réalisations estivales

École Alexandre-Vincent :

Préau : 40 000 €
Peintures et création de placards : 18 000 €

École Joseph-Fraud :

Travaux sanitaires, salle de restauration et de classe : 27 000 €

Mise en place d'un système interphonie/visiophonie : 10 000 €

Près de 13 000 € ont été engagés sur les installations sportives (peintures, sols, électricité et plomberie) et 27 000 € pour les locaux associatifs.

La période estivale est propice à l'aménagement et à la rénovation des groupes scolaires. Une maîtrise d'œuvre assurée par les services de la Ville a permis d'adapter du mieux possible les établissements scolaires élémentaires pour une rentrée sans faille.

isibles de tous, les trois modulaires installés dans les trois groupes scolaires répondent à la nouvelle organisation des enseignements en grande section de maternelle et en cours préparatoire. Trois nouvelles classes installées à la mi-août dernier. « C'est la partie la plus visible, qui occulte parfois l'ensemble des petits travaux d'aménagement utiles au confort des élèves et des équipes pédagogiques », rappelle Claude Rincé, adjoint au maire délégué aux Grands projets et aux bâtiments notamment. « L'installation d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite, l'aménagement d'un préau pour l'école Alexandre-Vincent, un portier vidéo adapté au PMR... Ce sont des investissements importants réalisés par la ville ou par des entreprises. Le budget des écoles est un des plus importants de la commune chaque année. C'est ce qui fait que nos établissements sont attractifs. »



SCOLARITÉ

LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS UNE PRIORITÉ

Depuis plusieurs années, la commune accueille toujours plus de familles et d'enfants. La Ville adapte ses équipements scolaires en limitant les impacts financiers et dispose ainsi d'une offre éducative de qualité.



ébut septembre, le Maire Alain Royer et l'Adjointe à l'éducation, Maïté Béragne, ont fait le tour des établissements scolaires. Rencontre avec les nouveaux enseignants, échanges avec les chefs d'établissements et les agents municipaux indispensables à l'accueil des jeunes enfants en maternelle et en primaire: ATSEM, animateurs, cuisiniers, agents d'entretien... Les élus ont ainsi profité de ces visites pour se rendre compte concrètement des aménagements réalisés pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les élèves. L'entretien et l'aménagement des écoles publiques représentent pour la ville de Treillières un véritable enjeu, tout particulièrement dans une période où le contexte international reste très instable en ce qui concerne les fluides, les denrées alimentaires et les matériaux.

1340 ENFANTS SCOLARISÉS

« Rendez-vous compte, en dix ans, la commune a enregistré une augmentation des effectifs de 37 %, l'équivalent de treize classes supplémentaires », indique Maïté Béragne. Si bien qu'à la dernière rentrée scolaire, la Ville comptait un effectif de 1 340 enfants scolarisés. « Avec, en plus, la nécessité de



ELLE A DIT...

Adèle Boisyvon, nouvelle enseignante de l'école Joseph-Fraud

« Je fais la classe pour un double niveau CE2 – CM1. Je viens de Grandchampdes-Fontaines et je découvre donc les écoles de Treillières. Je suis très enthousiaste à l'idée de travailler dans cet établissement dont l'équipe pédagogique est dynamique. Je sens également les enfants très à l'écoute!»



prendre en compte la circulaire d'État qui avec des incidences sur les capacités de l'acimpose que les classes de grande section, CP, CE1 ne dépassent pas 24 élèves. C'est une bonne nouvelle pour les conditions d'apprentissage, car c'est du confort en plus pour les élèves. Cela impose toutefois une mobilisation accrue des personnels d'encadrement, avec des incidences sur les capacités de l'accueil périscolaire. » La Ville gère ainsi près de 50 animateurs pour les activités périscolaires organisées sur les capacités de l'accueil périscolaire. » La Ville gère ainsi près colaires organisées sur les capacités de l'accueil périscolaire. » La Ville gère ainsi près colaires organisées sur les capacités de l'accueil périscolaire. » La Ville gère ainsi près colaires organisées sur les capacités de l'accueil périscolaire. » La Ville gère ainsi près colaires organisées sur les classes ou sur le temps de la pause méridienne. ■

APPRENTISSAGE

TREILLIÈRES S'ENGAGE POUR LES

Considéré aujourd'hui comme le plus court chemin vers l'emploi, l'apprentissage profite aux jeunes mais aussi aux collectivités territoriales comme les mairies. Pour permettre aux jeunes de se former tout en ayant une expérience professionnelle, la ville de Treillières fait le choix d'employer jusqu'à six apprentis cette année.



'impact économique de la crise sanitaire a touché particulièrement les jeunes demandeurs d'emploi, il nous est apparu indispensable de mener des actions d'insertion professionnelle spécifiques et d'accompagner plus particulièrement les jeunes », explique le Maire, Alain Royer. « Nous avons donc fait le choix de la formation diplômante par l'acquisition d'une

expérience professionnelle significative. » Le dispositif d'apprentissage en alternance a en effet prouvé son efficacité en termes d'insertion durable des jeunes sur le marché du travail. Il permet ainsi aux 16-30 ans d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité pour les mettre en application dans une entreprise ou une administration. À Treillières, quatre premiers recrutements sont

prévus cette année. Une décision validée en conseil municipal le 11 juillet dernier.

TRAVAILLER ET PRÉPARER SON DIPLÔME

Le dispositif présente un intérêt tant pour les services accueillants que pour les jeunes en formation. « *C'est une vraie chance* », insiste **Andrea** qui a commencé début septembre son apprentissage au sein du Service vie scolaire de la Ville.

ÉTÉ A TREILLIÈRES

PLUS DE 180 ENFANTS ET ADOLESCENTS ACCUEILLIS CHAQUE JOUR

Centres de loisirs, programmation Ado'Gesvres, séjours estivaux... Comme chaque été, la ville de Treillières a proposé aux parents et à leurs enfants des activités et des séjours pour passer un agréable été. Ainsi, dopés par une nouvelle organisation, les accueils de loisirs de la Ville ont rencontré un vif succès « avec près d'une cinquantaine de places supplémentaires ouvertes », indique Maïté Béragne, Adjointe au maire déléguée à la jeunesse. « Les centres de loisirs à destination des élèves de maternelle et élémentaire de la commune ont pris en charge jusqu'à 154 enfants par jour. » Par petits groupes d'âges et thématiques, comme ce jour-là à l'école Pauline-Kergormard (notre photo).

En parallèle, le programme d'été d'Ado'Gesvres a permis, tous les jours, à une trentaine d'adolescents, de pratiquer de nombreuses activités : cuisine, bivouac, escape game, mangas, escalade, jeux de société... Quant aux huit séjours estivaux organisés - « un indien à Brûlon », « du vent dans les voiles », « la tête dans les étoiles »... – ils ont conquis 118 enfants et adolescents sur les mois de juillet et d'août.



EN ACTION

JEUNES

On ressent déjà chez cette jeune femme - également maman - la maturité nécessaire pour « travailler dans ce secteur qui correspond pleinement à mon projet professionnel : c'est ce que j'aime faire, être au contact des enfants et pouvoir leur apporter de la sérénité ». « La durée de son contrat est d'un an », poursuit Florence Maloine, responsable du Service vie scolaire de la Ville, qui a guidé Andrea dès son premier jour. « Nous avons toute confiance car Andrea n'est pas une inconnue ici, elle avait déjà effectué des remplacements et avait apporté entière satisfaction ». Andrea cumule ainsi une expérience professionnelle significative et prépare, à raison d'environ une semaine par mois, un CAP Accompagnant éducatif petite enfance. Elle est soutenue dans son quotidien par un maître d'apprentissage, une ATSEM*, au sein même de la classe de l'école Pauline-Kergomard où elle est accueillie.

* ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

Deux autres apprentis sont également en fonction à la ville de Treillières : Alix au sein du Service espaces verts (pour préparer un Bac pro jardinier paysagiste) et Zoé au multi accueil Bulle de rêves (pour un CAP éducateur jeunes enfants).

CONSEIL MUNICIPAL

Pour l'approvisionnement local

Depuis plusieurs années, la ville de Treillières apporte des évolutions significatives dans son offre de restauration scolaire. Aujourd'hui, elle répond bien au-delà à la loi Egalim* qui promeut 50 % d'approvisionnement alimentaire dit «de qualité et durable».

Pour aller plus loin et renforcer la qualité nutritionnelle, la collectivité va augmenter la part de produits de proximité en garantissant également la saisonnalité. « La convention signée avec le conseil départemental de Loire-Atlantique pour adhérer à un groupement d'achats centré sur l'approvisionnement local et de qualité marque une nette avancée, sur le plan nutritionnel et pour l'équilibre de la pause méridienne », explique Isabelle Grolleau, Adjointe au maire déléguée aux finances et à l'administration générale. « Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité l'adhésion à ce groupement de commande pour l'approvisionnement en denrées alimentaires pour notre commune. C'est une décision que je salue puisque, au-delà de la qualité des aliments, elle nous permettra d'en contrôler le coût. ».

*Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable.

Création de cinq postes à Bulle de rêves

La capacité du multi-accueil Bulle de rêves évolue. Une nouvelle unité de 14 places est créée dans le prolongement de la structure d'origine par la transformation de l'actuelle salle des genêts. Cette nouvelle unité aura vocation à accueillir préférentiellement des enfants en petits contrats, contrats occasionnels et en accueils d'urgence. Afin d'en assurer le fonctionnement, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la création de cinq postes : éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, postes dédiés à la petite enfance et à l'animation.

Nouvelles dénominations de lieux publics

À l'occasion des deux derniers conseils municipaux, de nouvelles dénominations ont été actées : ainsi, le parking situé à proximité immédiate de l'espace de l'amitié est logiquement appelé le parking de l'Amitié. Le square de la rue de la Mairie qui fait face à l'église est devenu le square de l'Église ; et le parking minute sur lequel un palmier Phoenix a été planté, à l'angle de la rue de la Mairie et de la rue Étienne-Sébert, s'appelle désormais le parking du Phoenix.

Par ailleurs, au niveau de la rue de l'Alambic, sera créée l'impasse du Bouilleur. Enfin, le hameau de la Baclais comptera une nouvelle impasse, dénommée impasse du Pré-des-Rouches. Ce nom fait référence aux plantes poussant dans des lieux humides et marécageux, comme les roseaux.

TRAVAUX

GRÉHANDIÈRE, JAUDINIÈRE: OBJECTIF SÉCURITÉ

L'enjeu est tel qu'une réunion publique avait été organisée en début d'été, concernant ce secteur de Treillières dont l'espace public sera réaménagé et sécurisé. Les travaux porteront sur les rues de la Gréhandière et, dans son prolongement, de la Jaudinière. Sur une distance d'environ deux kilomètres, dès de début 2023, et sur trois tranches de travaux, des aménagements seront proposés, avec notamment la création de trottoirs, des reprises de chaussée, la mise en conformité accès PMR pour trois à quatre arrêts de car, ainsi que la création de dispositifs pour limiter la vitesse. Le budget total mobilisé par la ville est estimé à 800 000 euros.



Dans la lignée des réalisations passées. En 2021, près de 578 000 € avaient été mobilisés par la Ville pour des travaux de remise à neuf de deux voies importantes dans le centre-ville (rues Postes-de-Gesvres et des Meuniers), pour des aménagements de sécurité route de Vigneux, Muzon et la Noé Violain, auxquels s'étaient ajoutés la mise en place de deux chaussidous rue de la mairie et rue de la gare. Un nouveau parking face à la pharmacie, un petit square près de l'église, ou encore des investissements pour l'éclairage public ont été réalisés par la Ville.

MARCHÉ LOCAL

La nouvelle place de la Liberté en cœur de bourg, inaugurée en début d'été dernier, permet au marché local hebdomadaire d'accueillir aujourd'hui davantage de commerçants. Pour asseoir le nouveau fonctionnement, « une commission est mise en place, s'appuyant sur un nouveau règlement », indique Jean-Marc Colombat, Adjoint au maire, en charge de l'aménagement du territoire, de la tranquillité publique, du sport et de la vie locale. « Il s'agit de bien clarifier les droits de place, définir les autorisations d'occupation du domaine public, pour que cette nouvelle organisation puisse se faire en totale transparence en concertation avec l'association des commerçants de Treillières sera bien évidemment consultée. »

SOLIDARITÉ: ACTIONS RENFOR



FOCUS

CÉES POUR LES PLUS FRAGILES

Soutenir, écouter, orienter... L'action sociale est un des maillons essentiels de la chaîne de solidarité des communes. C'est par le biais du CCAS – Centre Communal d'Action Sociale – qu'un ensemble de prestations et d'accompagnements est proposé dans le but de remédier aux situations de précarité ou de difficultés sociales touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap. Premier maillon de la chaîne de solidarité, le CCAS accueille, conseille et oriente celles et ceux qui cherchent des réponses adaptées à leur situation. Explications.

uvrir une demande de RMI ou de CMU, trouver une crèche ou une place dans un logement, assurer une aide à domicile, monter un dossier d'aide personnalisée à l'autonomie et bien d'autres aides facultatives comme la délivrance de bons alimentaires, le soutien aux familles les plus en difficultés... « L'objectif du CCAS est vaste, il est parfois encore

trop méconnu de beaucoup, nous travaillons à valoriser les actions en faveur des personnes âgées et aussi de celles qui sont en difficulté », indique Elisa Drion, Adjointe au maire déléguée aux actions sociales. « Comme c'est le cas dans toutes les communes, notre action sociale passe par le CCAS, un établissement public dépendant de la mairie. » Cette instance est chargée de la mise en œuvre des actions communales. Présidé par le Maire, le CCAS est géré par un conseil d'administration composé à parité de cinq membres élus et de cinq citoyens « participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune ».

AVEC L'APPUI DE CITOYENS

Le rôle du CCAS est « d'écouter, instruire les dossiers, accueillir et renseigner les usagers », explique **Mallaury Blavec**, conseillère en économie sociale et familiale de la commune. Professionnelle du secteur social, cet agent de la Ville reçoit des personnes en difficulté familiale, financière ou de santé. « Chaque situation est différente, nous apportons une écoute bienveillante pour comprendre chaque situation et ainsi orienter les administrés vers des

À SAVOIR

NOËL DES AÎNÉS: le CCAS organise chaque année en janvier le repas annuel qui réunit les personnes âgées de plus de 70 ans. Celles qui ne peuvent se déplacer reçoivent un colis de produits du terroir. Le CCAS
participe
activement à
la lutte contre
l'exclusion.

solutions qui correspondent aux difficultés qu'ils rencontrent. ». Les demandes particulières comme celles concernant les aides financières sont étudiées en commission du CCAS, qui se réunit au

moins une fois par trimestre. **Patrice Rossard**, un des citoyens membres, représente les associations œuvrant dans

le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion : « voilà deux années que je participe à la pré instruction des demandes d'aide sociale. J'apporte mon regard et mon expertise compte tenu de mes attributions associatives. C'est vraiment un rôle actif et utile. Avec les autres membres du CCAS, nous cherchons à faire en sorte que les aides puissent apporter les meilleures solutions possibles pour permettre aux personnes en difficulté de repartir du bon pied. Quand ça marche, c'est une grande satisfaction personnelle. »

UNE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ET L'ISOLEMENT

« Le CCAS s'adresse à tous : aux familles, aux personnes seules, quel que soit leur âge, aux demandeurs d'emploi comme aux actifs, aux personnes en situation de handicap... Il participe activement à la lutte contre la précarité, l'exclusion et l'isolement. Il apporte un soutien aux Treilliéraines et Treilliérains par un accompagnement social, des aides facultatives, des actions pour favoriser leur autonomie. Il permet de faciliter les échanges et les rencontres. »

Adjointe au maire, déléguée aux actions sociales

SEMAINE BLEUE 3 AU 9 OCTOBRE

Forte de ses 70 ans d'histoire pour la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale, la *Semaine bleue* s'engage partout en France en valorisant des actions sur les territoires, notamment à Treillières où un programme est

disponible en ligne. Animée par une éthique forte, la Semaine bleue est l'occasion de promouvoir un autre regard porté sur la longévité et l'intergénération.



RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE SUR LA MOBILITÉ

À l'initiative de la commission mobilité du Conseil des sages de la Ville, un questionnaire est aujourd'hui proposé afin de recenser les habitudes des habitants lors de leurs déplacements quotidiens, notamment les petits trajets, à pied, à vélo, en voiture, etc.

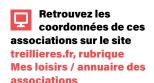




Questionnaire disponible dans les lieux publics et en ligne sur le site treillieres.fr

Un réseau SOLIDAIRE

Treillières, les plus de 60 ans représenteraient près de 16 % de la population. Pour permettre aux plus âgés de bien vieillir sur leur commune, la Municipalité favorise la création d'un réseau de solidarité. Ce réseau se matérialise par un soutien conséquent aux associations qui œuvrent au quotidien pour plus de solidarité et d'entraide, à l'image de l'association Transport solidaire, qui a vu le jour en 2021. Du Secours catholique à l'association organisant les dons du sang, Treillières compte pas moins de 16 associations et de très nombreux bénévoles qui agissent pour plus de solidarité.





LOGEMENT

L'indispensable BESOIN DE TOIT

C'est une demande très fréquente auprès des services sociaux de la ville : bénéficier d'un logement social. Là aussi, l'accueil et l'accompagnement des professionnels de la Mairie s'avèrent essentiels.

reillières compte actuellement 291 logements sociaux ainsi que 17 logements temporaires gérés par l'association Trajet. Depuis quelques années, la Municipalité a décidé de relever le défi du logement pour tous et s'engage à développer des logements sociaux locatifs et en accession à la propriété. « Le logement social correspond à une demande croissante de la population. Aujourd'hui, par manque de foncier constructible, les jeunes et certaines familles aux revenus modestes sont trop souvent obligés de quitter la commune



pour trouver un logement répondant à leurs attentes », précise le maire, **Alain Royer.** « La politique de l'habitat actuelle s'attache à renforcer cette mixité sociale grâce au programme local de l'habitat (PLH), qui vise à adapter la typologie des logements aux

5 exemples d'actions sociales

proposées par la ville

1 L'accès à une mutuelle solidaire

La mutuelle solidaire répond à la volonté du CCAS et de la Municipalité de permettre l'accès aux soins pour tous. C'est un dispositif qui laisse le libre choix aux administrés, principalement ceux ne disposant pas de mutuelle, afin qu'il puisse disposer d'une couverture complémentaire de santé à un tarif négocié.

2 Des prestations répondant aux demandes

Obligation légale, les aides sociales prononcées par le CCAS se concrétisent par différentes prestations. Parmi cellesci, les bénéficiaires peuvent disposer de chèques d'accompagnement personnalisé tels que les titres de paiement pour acheter des produits alimentaires et d'hygiène par exemple, mais aussi l'aide d'urgence, les titres de transport ou encore une subvention pour la « classe découverte » de leur enfant ou pour l'adhésion à une association...

3 Le portage de repas



Proposée en priorité aux personnes âgées de plus de 70 ans ou en situation de handicap, cette prestation peut être ouverte aux personnes isolées malades ne pouvant assurer momentanément la préparation de leur repas. Confectionnés à la cuisine centrale de Treillières, ce sont des menus équilibrés, avec une tarification basée sur le quotient familial.

4 La résidence Mail'Âge

Cette résidence sociale treilliéraine comprend 39 logements allant du type 2 au type 5. Volonté de la Municipalité : parmi ces logements, vingt sont destinés prioritairement aux personnes âgées. Ces locataires bénéficient des services de l'ADMR, service associatif d'aide à domicile qui assure la présence bienveillante d'une auxiliaire de vie sociale et d'une animation hebdomadaire, prises en charge par la ville de Treillières.

Infos auprès de CDC Habitat, tél. 09 73 32 14 21

5 Une information « partenaires » privilégiée

Pour des besoins d'informations ou d'accompagnements spécifiques, la ville de Treillières met des locaux à la disposition de ses partenaires pour qu'ils puissent recevoir, dans le respect de chaque situation, les habitants qui le demandent. Cela concerne :

- Les travailleurs sociaux du Conseil départemental, pour les personnes souhaitant bénéficier d'un accompagnement social en lien avec l'insertion et le RSA,
- Le service de la protection maternelle et infantile, pour des consultations et actions médico-sociales de prévention, comme le suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de six ans, ainsi que des activités de planification familiale et d'éducation familiale,
- Le centre local d'information et de coordination pour les personnes âgées. C'est un guichet unique de proximité dont le rôle est de conseiller, informer et orienter les aînés et leur famille, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées,
- L'association Solidarité emploi qui propose des contrats de travail avec un accompagnement personnalisé pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle de la personne.
- L'école des parents éducateurs, pour un accueil et un accompagnement des familles dans leur vie quotidienne: scolarité, couple, relation avec un adolescent...

La plupart de ces aides sont soumises à certains critères. Plus d'infos auprès du CCAS de Treillières, tél. 02 40 94 52 42 ou ccas@treillieres.fr

Le Conseil départemental de Loire-Atlantique propose la TÉLÉASSISTANCE à toute personne qui souhaite rester à son domicile en toute sécurité. Une écoute 24h / 24h par des professionnels qui, selon la nature de l'appel, pourront faire intervenir soit la famille, soit l'entourage, soit les services d'urgence. La demande peut se faire par le biais du CCAS.





de logement social sur le département est enregistrée sur un seul et même fichier géré par l'ensemble des organismes d'habitat social et leurs partenaires. Elle sera valable sur

tout le département et diffusée auprès des bailleurs sociaux et de leurs partenaires.

UN SITE UNIQUE. La demande

besoins de la population et à proposer une

offre diversifiée en matière d'accession. Nous

travaillons à mettre en relation les deman-

deurs avec les bailleurs sociaux ». La ville

Infos sur le site www. demandelogement44.fr



INITIATIVE SOCIALE

Les RESTOS DU CŒUR font escale à Treillières

Les Restos du cœur de Loire-Atlantique ont lancé un centre itinérant pour aller au plus près des personnes en situation de précarité. Le véhicule fait désormais un arrêt le mardi à Treillières. accourcir les distances. Avec ce nouvel outil, les Restos du cœur disposent d'un lieu de distribution et de contacts itinérant. Ils peuvent, à présent, toucher et soutenir des personnes en situation de précarité éloignées. « Dans

cette permanence, on y trouve des denrées alimentaires fraîches ou froides, car notre véhicule est réfrigéré. Ainsi, cela nous permet de distribuer de la viande, du poisson, des laitages, notamment », raconte Benoit Chauffier, habitant de la commune et bénévole pour les Restos du cœur depuis le début d'année. « Le département compte 33 centres fixes, mais des permanences itinérantes sont cruciales pour aller au contact, échanger, parler avec les bénéficiaires. » Après une activité professionnelle justement faite dans une grande enseigne, attaché à la gestion des commandes, le bénévole dit avoir « besoin de consacrer du temps aux autres : aider les gens, répondre à un besoin précis, c'est utile et enrichissant. »

En pratique : permanences le mardi matin de 9h à 11h, sur le parking situé au 55 rue de la mairie, en face de la salle de La Chesnaie. Rejoindre les Restos du cœur : www.restosducoeur.org/devenir-benevole/

HANDICAP

La Ville agit pour l'accessibilité

Si la compétence portant sur le handicap relève du Département, la Ville agit pour permettre aux personnes en situation de handicap de mieux se sentir intégrées.

Se déplacer, accéder aux services publics, aux commerces, faciliter l'accès à l'information... L'objectif de la municipalité est de construire une ville toujours plus accessible, toujours plus accueillante, ouverte à tous. Chaque année, la commission locale pour l'accessibilité, instaurée par la loi pour l'égalité des droits et des chances, présente à la Municipalité un constat de l'état d'accessibilité du territoire et propose une réflexion pour améliorer la chaîne de déplacement dans son intégralité. Recenser l'offre de logements accessibles aux personnes en situation de handicap, dresser le constat de l'état d'accessibilité des bâtiments existants, de la voirie, des espaces publics et des transports... Cette réflexion est présentée au Conseil municipal et fait l'objet d'un rapport annuel qui fait état, notamment, de l'avancement des travaux souhaités.

La Ville est dans les délais

En pratique, tous les nouveaux aménagements communaux sont étudiés en commission : cela permet de sensibiliser la population à agir et réagir sur l'accessibilité, et pour les aménageurs et les élus, cela incite à être à l'écoute des attentes et des besoins des usagers, notamment en lien avec la mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP). Ainsi, ces dernières années, on peut noter que le mail de la Mairie a été réalisé dans un souci d'accessibilité adaptée, grâce aux cheminements vers les



équipements attenants. Sur les deux dernières années, près de 200 000 € ont été mobilisés par la Ville pour des travaux de voirie, d'aménagements de l'espace public : rue Étienne-Sébert, du Champ-de-Foire, des Meuniers, du Poste de Gesvres... Traversées piétonnes, trottoirs, cheminements doux, travail sur les revêtements de sol... « Ces aménagements répondent à une obligation légale, précise le Maire, Alain Royer. « À titre d'exemple, sur les 22 équipements publics concernés, 14 sont entièrement accessibles, deux ont été démolis, trois sont en cours de reconversion et trois autres à mettre en accessibilité. La Ville est dans les délais. Nous avançons chaque année avec un objectif : que la ville soit accessible à tous nos concitoyens. » ■

ASSOCIATIONS

L'ÉCOLE DE DANSE CHANGE DE TEMPO

Le bureau de
l'association entièrement
renouvelé, l'école de
danse de Treillières
profite de cette saison
pour proposer de
nouvelles disciplines :
du Hip hop et du jazz
pour les plus petits. Le
point avec la secrétaire,
Marina Debock.



Présentez-nous votre association.

L'école de danse est une association assez ancienne sur la commune. Avec quatre enseignants professionnels, nous proposons des cours pour tous les âges et pour tous les niveaux. La danse classique et le jazz sont les disciplines qui caractérisent le plus notre école, dont le point d'orgue est un grand gala de qualité que l'on propose en fin d'année, en juin.

Parlez-nous de vos adhérents...

90 % sont des enfants et des adolescents, filles comme garçons. En 2019, nous comptions 250 élèves mais la période Covid a cassé un peu cette dynamique. Nous aimerions revenir à des niveaux d'effectifs semblables et pour cela, nous comptons innover.

C'est-à-dire?

Depuis le début du mois, nous avons proposé des cours de hip hop pour les 10–13 ans, c'est une première sur Treillières. Nous avons également ouvert deux cours d'éveil, dès quatre ans, et un cours de jazz pour les enfants de 5-6 ans.

Et concernant l'organisation de l'école de danse ?

Le bureau a été entièrement renouvelé: de la présidente à la trésorière, nous sommes toutes des danseuses, donc on connaît bien les disciplines! J'ai la conviction que c'est un plus pour davantage promouvoir la danse d'une manière générale.

Avez-vous d'autres objectifs pour la saison qui s'ouvre ?

Nous souhaitons créer une certaine dynamique en organisant des stages de découverte pendant les vacances ou les week-ends. Nous avons par ailleurs l'idée de proposer de la danse africaine, des cours de claquettes...

Que diriez-vous à un parent ou un élève qui hésite à venir s'essayer à la danse?

C'est un fabuleux moyen qui permet de s'exprimer, de se libérer. Cela reste un moment d'expression accessible à tous. Certains se révèlent par la danse, prennent confiance en eux. Un essai n'engage à rien et nous prenons des inscriptions jusqu'à la Toussaint. Les cours ont lieu salle Athena au complexe sportif du Gesvres, infos sur le site dansetreillieres.fr



Le bureau au complet (de g à d) : Nadège Pioche, Marina Debock (secrétaire), Stéphanie Fratter Madec, Fabienne Sorin, Cannelle Peltier (trésorière), Bénédicte Vaille (présidente), Sophie Ducap.

ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

Le nouveau guide des associations est sorti. Il recense, par thématiques, toutes les associations de la commune. Il présente leurs activités et leurs disciplines. Vous y retrouverez les contacts utiles avec tout particulièrement ceux des équipes municipales en charge de l'animation de ce riche tissu associatif.

Une distribution a eu lieu dans toutes les boîtes aux lettres début septembre. Toutefois, il est possible de vous procurer un exemplaire de ce guide en mairie.

Spécialiste de l'informatique?

Le club informatique de l'Amicale laïque recherche des bénévoles.



Infos au 02 40 94 51 68

CASA LUNA: NOUVEAU DESTIN

CÉLESTE

Une page se tourne à Casa Luna. La petite caverne d'Ali baba du centre bourg a changé de main. Gaëlle Massot poursuit l'aventure de Stéphanie Savary. Toujours sous le signe du sourire et du soleil.

'est une adresse connue de tous les Treilliérains, un commerce de proximité, central, apprécié pour la variété de ses idées cadeaux. « Je ne connaissais pas Treillières avant », avoue l'entrepreneuse venue de Bretagne, « mais le réseau en parlait positivement. Je cherchais justement une boutique similaire à Péaule (ndlr: dans le Morbihan) pour y appliquer le même concept. » Emballée par cette Casa Luna, Gaëlle Massot se lance dans l'aventure, épaulée aujourd'hui par Céline et Mélaine, deux Treilliéraines. « La transmission s'est effectuée dans d'excellentes



conditions, les clients retrouveront ici la même ambiance que le magasin qu'ils ont connu, avec quelques aménagements intérieurs, à venir ». Pour l'heure, depuis le 20 septembre, l'enseigne propose à nouveau ses objets décoration, jouets et bijoux,

pour petits et grands. Et quelques nouveautés à venir découvrir sur place! ■

Ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h (18h30 le samedi). 43 rue de la mairie, tél. 02 28 97 99 26

NOUVEAU SOURIRE À LA MÉNARDAIS

Oracle est un nouveau cabinet dentaire sur Treillières,

ouvert l'été dernier à La Ménardais, un secteur jusque-là dépourvu de praticiens, toutes disciplines médicales confondues. L'installation s'est faite dans un bâtiment existant, réaménagé et agrandi pour les besoins de ce cabinet qui reçoit des patients pour tout type de soins dans un environnement moderne tout numérique. « Mon exercice est orienté sur les soins d'esthétique et d'implantologie, nous proposons différentes solutions s'appuyant sur des techniques utilisant des matériaux



les plus neutres possibles pour le corps, fiables et confortables », indique le praticien, le Docteur Matthieu Wipf, chirurgien-dentiste depuis dix ans. Pour ses besoins de fonctionnement, le cabinet a d'ores et déjà recruté deux personnes, il devrait atteindre un effectif, à terme, de six à huit salariés.



49, rue de Nantes à Treillières, tél. 02 40 32 33 05

EMPLOI : CAP SUR LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

La Mission locale Nord Atlantique accompagne des jeunes entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire,à la recherche d'un emploi, d'orientation, d'une formation, à travers le contrat d'engagement jeune : c'est un parcours entièrement



personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois, pour aider le jeune à définir son projet professionnel et à trouver un emploi. En signant ce contrat, celui-ci bénéficie d'un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il trouve un emploi, d'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine et d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 € par mois sous conditions.

•

La Mission locale Nord Atlantique propose aux jeunes un accueil sur rendez-vous à Grandchamp-des-Fontaines.

Infos au 02 51 12 10 94 et par mail : gaetan.merel@mlna44.org

AU QUOTIDIEN

PORTAIT

Il fonce Loïc!

Depuis la crête de sa butte de départ, plus rien n'arrête Loïc qui s'élance et dévale la piste qu'il connaît par cœur. C'est un petit bonhomme sur deux roues crantées, déjà champion.

lusieurs fois par semaine, après l'école, le week-end - mais il pourrait en faire tous les jours tant il aime ça -, le jeune Loïc (8 ans) s'attarde sur sa matière préférée : les sauts, les sprints et les trajectoires gagnantes. C'est un passionné de BMX, un sport spectaculaire inventé à la fin des années 60 par de jeunes Californiens qui n'avaient pas les moyens de pratiquer la version motorisée de leur passion. « Depuis tout petit », s'amuse à dire sa maman Marie. L'écolier de Sainte-Thérèse savait à peine marcher que déjà il s'exerçait sur une trottinette avant de très vite passer au vélo, en exigeant d'enlever les deux petites roues arrière superflues. Car ce qui amuse Loïc, ce sont les figures, les wheeling comme on dit dans le jargon. Jouer des coudes dans les courbes, il adore ; aller vite, dépasser



les autres, encore plus! « Toujours avec ses protections. Sur la piste de Bmx de son club proche de Treillières, ou sur le skatepark de la commune. » Son plaisir n'a pas de limite. Côté performances, le petit Loïc

est devenu vice-champion départemental de la discipline en fin de saison dernière. De quoi lui donner envie de faire tourner les pédales de son deux-roues, encore et toujours plus fort.

CHANGEMENTS de salles

Une nouvelle organisation des salles associatives a été proposée par les services de la Ville. Principaux changements : la salle du Haut-Gesvres n'accueille plus de public, les activités correspondantes ont été depuis réparties dans les salles Chesnaie, Liberté et Simone-de-Beauvoir. Par ailleurs, le presbytère est réaménagé en école de musique. En conséquence, l'espace Malala a été attribué à la paroisse.

Les associations concernées par ces changements sont : Treillières accueil (yoga), Energym (pilates), Treillières au fil du temps, la chorale Octave et mélodie, les clubs informatique, d'astronomie, de sophrologie et l'Ordre rôlistique du Gesvres (jeux), ainsi que l'Amicale des pêcheurs. L'ensemble de ces associations a informé leurs adhérents.

VIE ASSOCIATIVE

Des règles pour le SPONSORING SPORTIF

La Ville souhaite aujourd'hui encadrer la pratique

souhaitée par certaines associations d'afficher, au sein des équipements municipaux, des espaces dédiés aux sponsors. Pour y parvenir, les associations concernées doivent dorénavant solliciter le formulaire "demande d'affichage des sponsors associatifs" auprès du Service vie locale de la ville, qui se chargera d'en étudier la teneur et la conformité des règles de bonne moralité. Dans le cas d'un avis favorable, la mise en place d'une valorisation visuelle des sponsors sera possible, sur les fixations prévues à cet effet. Le principe de gratuité est appliqué. En cas de manquement au règlement et à la procédure de mise en application par l'association, la mairie se réserve le droit d'interdire l'affichage publicitaire du sponsor.

D'une manière générale, l'affichage de sponsors doit rester amovible pour se faire uniquement lors des créneaux réservés à l'association. Sur les équipements extérieurs, les panneaux sponsors ne doivent pas être visibles depuis la voie publique, ou à moins de 100 m dans le champ de visibilité d'un immeuble présentant un caractère esthétique, historique ou pittoresque.



Contact : Service vie locale, tél. 02 40 94 55 80

Septembre

30 septembre 20h30

Soirée Zumba

Organisée par l'APEL école Sainte-Thérèse Espace Simone de Beauvoir Ouvert à tous Renseignements : apel@sainte-therese-treillieres.fr

Octobre

3 octobre, 10 h à 17 h

Portes-ouvertes Mail'Âge

Dans le cadre de la Semaine bleue Ouverte à tous ADMR

4 octobre 20h30

Intéressés par l'informatique?

Réunion d'information et inscriptions Salle Kyniska

Organisée par le club informatique de Treillières Amicale laïque Infos au 02 40 94 51 68 et 02 51 77 06 21

8 et 9 octobre

Semaine bleue

Programme disponible au CCAS et sur www.treillieres.fr

13 au 15 octobre journée

Grande collecte solidaire

Denrées alimentaires, produits de première nécessité... La générosité de tous est attendue à l'occasion de la collecte organisée par les Restos du cœur, au Super U de Treillières. Aux horaires d'ouverture du magasin.

19 octobre 11h et 16h

Tout-petit festival

Spectacle «Younna boum» de la Cie Tiksi Pour toute la famille, dès 3 ans Espace Simone de Beauvoir Infos sur le site www.hors-saison.fr

Et à 16h30

Spectacle «NoMad» de la C^{ie} Gioco Cosi Parc du château du Haut-Gesvres *Gratuit et tout public*

23 octobre 10h et 16h

Tout-petit festival

Spectacle «Angèle» de la C^{ie} Marcel et ses Drôles de femmes

À partir de 4 ans

Espace Simone de Beauvoir

25 octobre 10h30 et 15h

Tout-petit festival

Spectacle «Bleu» de la Compagnie Voix Off Pour toute la famille, dès 3 ans Espace Simone de Beauvoir

28 octobre 13h30

Tournoi de belote

Organisé par l'Amicale des retraités Espace Simone de Beauvoir

29 octobre 16h

Découvrir l'Iran

Diaporama proposé par Gérard Briant **Espace Simone de Beauvoir**

Les rendez-vous de la médiathèque



Septembre

Mercredi 28 septembre : Jeux de société, 14h30-17h30, à partir de 5 ans, ados/adultes, entrée libre Vendredi 30 septembre : Soirée couplée Jeux de société et Jeux vidéo, 19h30-23h (avec repas partagé), à partir de 12 ans, ados/adultes, sur inscription

Octobre

Mercredi 5 octobre : Bout'chou et Cie, à 10h et à 11h, 0-4 ans, entrée libre

Ciné Kid, 15h30 et 16h30, à partir de 4 ans, inscription conseillée

Jeudi 6 octobre : Réalité virtuelle, à 14h30 et 16h, dans le cadre de la Semaine bleue, sur

inscription

Samedi 8 octobre : Ateliers Fabrique ton jeu d'adresse électrique dans le cadre de

la Fête de la science, à partir de 7 ans avec adulte, sur inscription

Mercredi 12 octobre : Jeux vidéo, 14h30-16h30, à partir de 7 ans, entrée libre

Jeudi 13 octobre : Coup de pouce numérique, à 10h et à 11h, tous publics, sur inscription Samedi 15 octobre : Kilitou - café littéraire, de 10h30, adultes, inscription conseillée Mercredi 19 octobre : Du haut d'histoires, 15h et 16h30, à partir de 8 ans, ados/adultes,

inscription conseillée

Samedi 22 octobre : Atelier d'écriture, de 10h-12h, adultes, sur inscription

Mercredi 26 octobre : Jeux de société, 14h30-17h30, à partir de 6 ans, ados/adultes, entrée libre

Novembre

Mercredi 2 novembre : Café tricot, 15h-17h, tous publics avec son ouvrage, entrée libre Jeudi 3 novembre : Coup de pouce numérique, à 10h et à 11h, tous publics, sur inscription Vendredi 4 novembre : Soirée Jeux vidéo, spéciale Halloween, 20h-23h, à partir de 12 ans, ados/ adultes, sur inscription

Mercredi 9 novembre : Bout'chou et Cie, à 10h et à 11h, 0-4 ans, entrée libre

Atelier écriture, 14h30-16h, 9-12 ans, sur inscription

Samedi 12 novembre : Jeux vidéo réalité virtuelle, 14h30-16h30, à partir de 12 ans, ados/adultes,

entrée libre

Mercredi 16 novembre : Mercredi des histoires, 15h30, à partir de 4 ans, entrée libre Mercredi 23 novembre : Ciné Kid 15h30 et 16h30, à partir de 4 ans, inscription conseillée

Samedi 26 novembre : Jeux vidéo réalité virtuelle, 14h30-16h30, à partir de 12 ans/ados/adultes, entrée libre

Et en décembre...

«Coups de cœur ludiques de la médiathèque» Evénement de découverte du jeu de société et du plaisir de jouer.

Du vendredi 2 à 16h au samedi 3 décembre à minuit

6 temps forts autour de la collection de jeux de société de la médiathèque à travers plusieurs temps de jeu, soit 20h cumulées sur les deux jours.

Accessible à tous, abonnés ou non à la médiathèque.

AGENDA & CULTURE

8 OCTOBRE 16H30

Forum «devenir assistant(e) maternel(le)»

Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel? Le secteur de la petite enfance vous intéresse? Le métier d'assistant maternel est peut-être, fait pour vous. Ce mode de garde est le plus utilisé en France par les parents de jeunes enfants.

Pour s'informer, un forum sur le métier est ouvert au grand public, proposant notamment des mini-conférences présentant le métier, la formation, la protection sociale, les évolutions possibles ainsi que des témoignages de professionnels exerçant seuls à leur domicile ou en équipe en Maison d'assistants maternels.

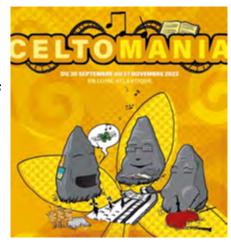


Entrée libre et gratuite, de 9h30 à 16h30, salle de L'Escale Culture, La Papinière à Sucé-sur-Erdre. Infos au 02 40 94 52 59

10 OCTOBRE (À PARTIR)

Celtomania: contes et légendes

Une double exposition «Contes et légendes, Pays de Châteaubriant» (réalisée par les Archives départementales) et «30 ans de l'association Dastum 44», conçue par Dastum 44 et mise à disposition par l'association Musiques et danses 44. À visiter à la médiathèque Jean-d'Ormesson de Treillières.



Entrée libre aux heures

d'ouverture de la médiathèque, tél. 02 40 94 61 76

Programmation treilliéraine élaborée par l'association *Treillières au fil du temps* (www.tafdt.org) en partenariat avec la médiathèque Jean-d'Ormesson.

...ET SUR LE MÊME THÈME : SAMEDI 5 NOVEMBRE

Visite commentée conférence

d'Hugo Aribart et Yves Bourdaud (Dastum 44), 17h

Dimanche 6 novembre: spectacle tout public «Contes et légendes de Loire-Atlantique» : histoires contées, chansons et musique, avec Nadine Bénizet.

Yves Bourdaud et François Dousset (Dastum 44), 15 h, salle Simone-de-Beauvoir, (participation libre)

Entrée libre sur réservation au 06 60 75 75 33 et treillieresaufildutemps@gmail.com

Toute la programmation du festival est sur www.celtomania.fr



Novembre

12 novembre 12h

Repas de l'Amicale des retraités Espace Simone de Beauvoir Ouvert à tous Infos au 06 66 25 73 72

13 novembre 9h-12h30

Bourses aux plantes

Organisée par l'Amicale des loisirs Espace Simone de Beauvoir

20 novembre 13h

Randonnée vers Sautron

Organisée par le Groupe randonnée nature en partenariat avec Treillières au fil du temps Rendez-vous parking espace de l'Amitié Infos au 02 40 94 66 20 et 02 40 94 50 60

30 novembre 15h30

Don du sang

Espace Simone de Beauvoir Possibilité de prendre rendez-vous sur https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

27 OCTOBRE 9H À 12H30

Devenir conducteur de car scolaire ? Pourquoi pas-vous ?

Information sur le métier de conducteur

de car scolaire et rencontre sur place des entreprises qui recrutent : 20 postes à pourvoir sur Treillières et Grandchamp-des-Fontaines.

Conducteur, c'est la possibilité d'exercer un métier près de chez soi, de contact et qui offre du temps libre – une activité dans laquelle le service public prend tout son sens lorsqu'il s'agit de transporter des élèves.

Ce métier peut être exercé en complémentarité d'une autre activité.

Animation et infos le jeudi de 8 h 30 à 13 h sur le marché à Treillières

8 NOVEMBRE, 20H

Devenir de meilleurs parents

Spectacle-débat

Lorsque l'on devient parent, il faut souvent apprendre à jongler entre différents plannings, apprendre à anticiper, retenir les rendez-vous et horaires d'activités (...) tout en restant attentif aux besoins de son enfant. Pour en parler sans culpabiliser, la Compagnie Noctilus a imaginé un spectacle-débat insolite : une séance de théâtre pour comprendre la charge mentale des parents.

Spectacle organisé par les Relais petite enfance de la CCEG. Salle des loisirs, rue du Général Leclerc à Nort-sur-Erdre. Gratuit, sur réservation à partir du 17 octobre au 02 51 12 65 21

Le Groupe de la MAJORITÉ

TREILLIÈRES EN ACTIONS

n ce mois de septembre, qui marque la reprise, l'association Treillières en Actions s'affirme comme un véritable laboratoire d'idées. Composée de plusieurs commissions (cadre de vie, services, mobilité, grands projets), l'association compte sur chacun d'entre vous pour apporter ses idées notamment dans cette période où la solidarité et le bien vivre ensemble deviennent essentiels. Très prochainement, des échanges avec les habitants vont être proposés sous forme de réunions participatives. L'association interpellera les Treilliéraines et Treilliérains autour de leur cadre de vie, de la solidarité, de l'environnement et des problématiques propres à leur commune. L'association souhaite ainsi, inciter chacun à devenir un citoyen actif. Notre soutien aux élus de la majorité municipale nous permet de travailler en réel partenariat avec l'équipe.

Treillières en actions, c'est **Actions** « **Citoyenne** » parce qu'elle concerne tous les citoyens. Treillières en Actions, c'est **Actions** « **pour la Transparence** » à travers des rencontres avec nos élus majoritaires, nous partageons avec nos adhérents et nos soutiens, une transparence totale de la gestion de la vie municipale. Treillières en Actions, c'est en Actions pour « les Initiatives Populaires et citoyennes » de tous les Treilliérains. Nos idées sont vos idées... Elles sont portées par notre groupe et ensemble nous pouvons travailler pour que Treillières demeure la commune chère à chacun d'entre nous.

Rejoignez-nous!

Contact : Daniel BESNIER Tél. : 07 81 42 86 70 courriel : treillieresenactions@gmail.com

Vos élus de la majorité issus du groupe Treillières en Actions : Alain ROYER, Claude RINCÉ, Maité BERAGNE, Elisa DRION, Benjamin VACHET, Béatrice MIERMONT, Isabelle GROLLEAU, Jean-Marc COLOMBAT, Yvon LERAT, Mickaël MENDÈS, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Margaux BOURRIAUD, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Émile FORTINEAU, Alizée GUIBERT, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Frédéric CHAPEAU.

Le Groupe de L'OPPOSITION

NOUVEL R

ous vous souhaitons une très bonne rentrée à toutes et tous et avons une pensée particulière à nos jeunes qui vont la faire dans des modulaires dans l'attente de la nouvelle école. Nous saluons l'ensemble des bénévoles des associations treilliéraines qui s'engagent pour une nouvelle année, et espérons que la tenue des Assises Associatives (dont nous avons été exclu) répondra à leurs attentes. Nous savons l'engagement sincère et entier des services de la mairie pour répondre à vos besoins et nous espérons que les élu.e.s de la majorité sauront vous écouter.

Cette rentrée est un moment difficile pour les collectivités en raison de la situation énergétique, et pour Treillières particulièrement dont les finances sont fragiles. Nous regrettons bien amèrement certains choix d'hier: M. Lerat, président de la CCEG qui a annulé la programmation d'une chaudière au bois pour la piscine, « une chaudière à gaz étant moins onéreuse »... Emmanuel Renoux, conseiller communautaire, avait alors dénoncé cette décision à l'appui de prévisions anticipant déjà la hausse inéluctable du gaz. Nous avons également regretté l'achat d'un véhicule thermique par la mairie en début d'année en lieu et place d'un véhicule électrique.

Nous proposons une alternative : celle de lancer la commune dans sa transition énergétique comme nous l'avons expliqué dans notre programme en 2020. Pourquoi ne pas installer à la Belle Etoile une chaudière à bois mutualisée entres les futures commerces, la piscine et le Super U ? Pourquoi ne pas organiser l'allumage de l'éclairage public seulement au passage ? Pourquoi ne pas équiper les salles avec du solaire thermique ? Pourquoi ne pas

investir dès maintenant dans des pompes à chaleur? Pourquoi ne pas construire l'autosuffisance alimentaire de la cuisine centrale (comme le fait déjà la commune de Mouans-Sartoux) et ainsi ne pas subir l'inflation des denrées alimentaires?

Tout ceci est possible, portez le avec nous, c'est l'alternative qu'il faut pour Treillières.

Les conseillers municipaux du groupe « Nouvel R » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Gwenn Boulzennec, Benoît Perdoncin, Christian Cordeiro

> www.nouvel-r-treillieres2020.fr/ facebook.com/nouvelr2020/

Un nouveau guide du petit patrimoine

Témoignant de pratiques traditionnelles liées à son passé agricole, de nombreux éléments du petit patrimoine subsistent dans les villages bordant le bourg de Treillières. Soues à cochons, pressoirs à pommes ou encore fours à pains ont ainsi traversé les années pour nous raconter sa richesse patrimoniale. À l'occasion des dernières journées européennes du patrimoine, la Ville a dévoilé son nouveau guide du petit patrimoine, répertoriant ces vestiges, et dont l'histoire est savamment documentée par les plumes de l'association Treillières au fil du temps.



Infos Service vie locale au 02 40 94 68 57 et www.tafdt.org



Mise à jour des adresses

Mon adresse est-elle correcte, complète ? Les services de la commune réalisent actuellement une mise à jour de l'adressage. Grâce à la localisation précise de votre domicile, cette mise à jour contribue à améliorer votre sécurité (service d'urgence, police, gendarmerie...) et l'efficacité des services (La Poste, Enedis, raccordement à la fibre...). Aussi, certains habitants recevront prochainement un courrier de la part de la commune pour un des motifs suivants : votre habitation a désormais un numéro ou a changé de numéro ; la commune vous sollicite afin que vous proposiez un nom de voie.

Chaque habitant peut vérifier son adresse via la base nationale : https://adresse.data.gouv.fr



Si vous remarquez une erreur sur votre adresse, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme par mail urbanisme@treillieres.fr ou au 02 40 16 72 36.

PERMANENCES ET RENDEZ-VOUS

Votre député de Loire-Atlantique

Luc Geismar : disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 09 62 57 69 09

Votre conciliateur de justice

Rencontres possibles deux lundis par mois de 14h15 à 17h30 En mairie de Sucésur-Erdre 02 40 77 70 20 alain.guillo@conciliateurdejustice.fr

Vos conseillers départementaux

Elisa Dion et Erwan Bouvais

Disponibilité pour rencontrer les citoyens sur rdv au **02 40 99 09 40**

La psychologue de l'école des parents

Espace Atout'âge, de 15h à 18h, sur RDV au **02 40 16 72 33**

Le marché de Treillières

Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h, **place de la Liberté**

ÉTAT CIVIL —

Naissances

Juin

BOCHER DAUMER Naël, KISIOGLU Deniz, CHAVIN Théo, ROUVER Élio

Juillet

DOUILLARD Alba, MARTINET Olivia, GERNIGON Léna, HARDY Enaëlle, POPO ANEKHE Noam, GIOANELLI Raphaël, MAHÉ Alba, BARILLET Victoria

Août

MARY Soën, BOUCARD Alicia, BACHELIER Aubin, RADENAC Lucas, CHAILLEUX MONFORT Justine, CADOR Soline, DUFAUT Thyna, LE TALLEC BRITO DE AZEVEDO Martim, SIARD Liam

Mariages

Juin

GOUY Nicolas et LEROUX Sophie

Juillet

DAUSCE Romain et COLAS Justine ; ALLARD Jérémy et CHAUVIN Marion

Décès

Juin

PERRODEAU Simone

Juillet

LEPINAY Simone, SARAN Mehmet, IZART Andrée, BERTET Christiane, MACE Denise, FORGET Janine, LE CALLONNEC Jean, CHÂTELLIER André, LEBRETON Marc, CONNAN Claude, LHOTELLIER Jeanine

Août

HERVOUET Marie-Christine, BÉRANGER Odette

EN PRATIQUE

Vos contacts **UTILES**

Naissances, décès, mariages... Une question d'état civil ?

Service état civil de Treillières, tél. **02 40 94 64 16.**

Rénovation, clôture, construction... Une question sur l'urbanisme?

Rendez-vous sur le site cceg.fr, rubrique vos services / urbanisme Ou prendre auprès du service urbanisme de la ville, tél. 02 40 16 72 36.

Une question sur les aides sociales?

CCAS de Treillières, tél. 02 40 94 52 42.

Une question concernant nos ainés?

Contactez le **CLIC**, service d'informations pour les personnes âgées. Tous les lundis de 9h à 12h à l'espace Atout'âge, tél. **02 28 02 25 45**.

Besoin d'un transport solidaire?

Il existe une association qui aide les personnes ne disposant pas de moyen de transport à se déplacer. Tél. 06 06 81 42 04.

Et nos déchets verts?

Déchèterie de Grandchamp-des-Fontaines Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h - Mardi : 14h à 18h - samedi : **9h à 18h.**

Accès sur présentation d'un badge qu'il est possible d'obtenir auprès d'Erdre et Gesvres, Service déchets tél. 02 28 02 28 10.

Une question concernant la communauté de communes?

Erdre et Gesvres, tél. 02 28 02 22 40.

Tranquillité publique, prévention, sécurité au quotidien

La police municipale est à votre service. 6 place de l'église : accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Contact : police.municipale@treillieres.fr Tél. 02 40 26 83 89.

Une urgence le week-end et les jours fériés ?

Contactez la **gendarmerie** de La Chapellesur-Erdre, tél. **02 40 72 07 01 ou le 17.**

Médecins : le 15.

Pharmacies de garde : le 32 37

« Changeons notre regard sur les aînés. Brisons les idées reçues »



LA SEMAINE BLEUE

du 3 au 9 octobre

